

Accueil des participant-e-s

Allocution d'ouverture,

par Mme Stéphanie Hennette Vauchez

(Professeure à l'Université Paris Nanterre)

9h45 Propos introductifs,

> par M. Jean-Louis Halpérin (Professeur à l'ENS Paris)









« LE DROIT CRÉATEUR DE VÉRITÉ »,

présidée par Mme Liora Israël (Directrice d'études de l'EHESS)

« L'Humanité est-elle un vrai sujet de droit ? », par Delphine Faivre

« Le dialogue interculturel, fondement de la recherche d'une vérité juridique en droit international des droits de l'Homme », par Pénélope Dufourt

« À la recherche d'une vérité sur ce que font les juristes. Le cas de la note du secrétariat général du Conseil constitutionnel », par Michael Koskas

« La QPC n°2018-761 : analyse de la mobilisation du droit et de la construction de la vérité sur la prostitution », par Naira Senna

Discussions

11h25 Pause café

ème table ronde

« DROIT, ÉTAT ET VÉRITÉ »,

présidée par M. Hugues Rabault (Professeur à l'Université Paris-Saclay)

« Droit et vérité dans la sociologie de Niklas Luhmann », par Thomas Coster

« La normativité du néo-libéralisme : la vérité du marché et la crise de la démocratie »,

par Licia Bosco Damous

« Où se situe la vérité ? Le cas de la modélisation du droit dans les favelas de Rio de Janeiro »,

par Viviane Bastos e Silva

Discussions



ème table ronde

« VÉRITÉ ET PROCÉDURES JURIDIQUES »,

présidée par Mme Karen Akoka (Maîtresse de conférences à l'Université Paris Nanterre)

« La détermination de la minorité : un double examen de vérité pour les mineurs non accompagnées demandeurs d'asile », par Yolande Chepiq

« Justice transitionnelle et vérités plurielles en Colombie », par Laetitia Braconnier Moreno

« Finding the truth in the time of urgency: the case of "Academics for Peace" in Turkey >>, par Eda Aslı Şeran

Discussions

Pause café

ème table ronde

« LE DROIT ET LA LUTTE CONTRE LE FAUX »,

présidée par **M. Marc Pichard** (Professeur à l'Université Paris Nanterre)

« L'usage des caractéristiques génétiques de la personne par le droit : réalité factuelle, réalité juridique ? », par Maria Kalogirou

« Démêler le vrai du faux : une analyse juridique de la lutte contre les deepfakes », par Claire Langlais-Fontaine

Discussions

16h50

Propos conclusifs par **M. Thomas Hochmann**

(Professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne)







